

La Mairie en collaboration avec les professeurs des écoles élémentaire ont mis en place un service destiné à apporter une aide aux devoirs aux élèves de l'école primaire. Le service se déroule se déroule de 16h30 à 17h30. Les enfants sont pris en charge dans la cour de l'école dès 16h20 par le professeur.

Les places sont limitées à 12 élèves par séance.

Les Lundi et Jeudi soir, deux professeurs prennent en charge l'ensemble des enfants (tous cycles confondus).

Concernant les tarifs, la séance est de 5 €. Si vous êtes intéressés, vous devez dans un premier temps vous rendre en mairie pour inscrire votre enfant. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Céline en Mairie au 04.76.71.78.75 [Télécharger le règlement intérieur](#)